

Flash phytosanitaire du 23 juin 2022 – Grandes cultures

Pomme de terre

Mildiou

→FT Agridea 4.53

Les températures anormalement chaudes de ces dernières semaines ont été peu propices au développement du mildiou (>30°C, freiné voire bloqué). Le risque redevient élevé en cette fin de semaine, avec l'arrivée de l'humidité.

Renouveler la protection dès que possible. Il peut être judicieux d'ajouter un produit à base de cymoxanil (effet stoppant) selon le délai écoulé depuis le dernier traitement et/ou un produit de contact sporicide (p.ex. Ranman Top, Mapro, etc.). Le site Phytopre.ch peut aider à planifier les interventions.

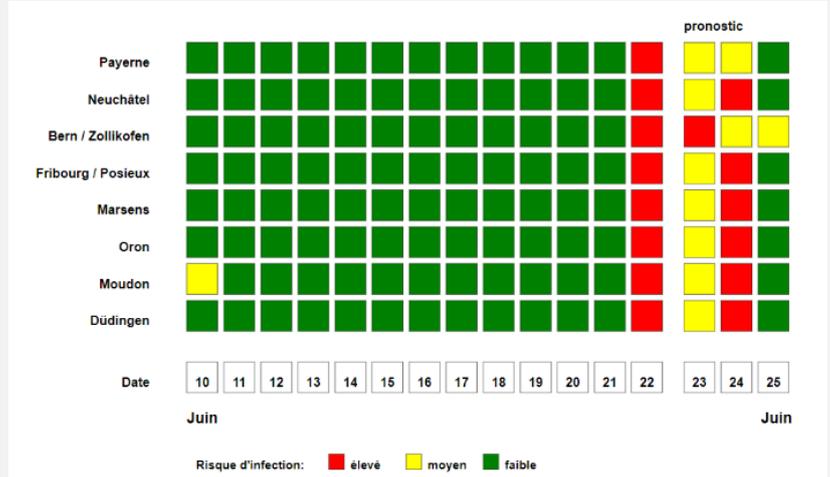


Figure 1: Période critique d'infection Suisse (www.phytopre.ch)

Alternariose

→FT Agridea 4.53-54

Les températures élevées sont propices à l'alternariose. Notamment sur les variétés sensibles, il est recommandé d'ajouter un produit spécifique au fongicide anti-mildiou (pour plus de détails, voir le bulletin n°5 du 9 juin 2022). Un suivi est en cours pour identifier les deux espèces d'alternariose (*Alternaria solani* et *Alternaria alternata*). Jusqu'à présent, seule la forme la moins virulente *Alternaria alternata* a été détectée dans le canton.

Betterave

Cercosporiose

→FT Agridea 3.51-54

A ce jour, aucune tache de cercosporiose n'a encore été trouvée. Les orages associées à des températures élevée sont propices au développement de la bactériose, mais n'ont aucune incidence sur le développement de la cercosporiose. Il n'y a aucune intervention possible contre la bactériose et il ne sert à rien d'intervenir préventivement contre la cercosporiose. En revanche, il est important de bien surveiller, en procédant à des contrôles réguliers des parcelles, en se concentrant sur les zones les plus à risques.

Montée à graine

Il est indispensable d'arracher les betteraves montées à graines. Les tiges doivent être coupées de la racine pour éviter que les graines ne finissent leur maturation et les hampes florales déposées sur le feuillage. Ces travaux sont absolument incontournables en cas d'utilisation des variétés résistantes aux sulfonilurées **Smart Belamia, Manja et Arosa**. Les repousses issues de ces graines seront résistantes à la plupart des herbicides appliqués au printemps dans le blé.

Adventices problématiques

Vergerette et autres plantes indésirables

La vergerette annuelle est une néophyte envahissante de 30 à 100 cm de haut. Par son cycle de vie très court et sa forte capacité à égrainer, elle peut complètement évincer d'autres espèces. Son expansion entraîne une réduction voire suppression des paiements directs dans les prairies extensives ou les jachères.

La seule technique de lutte est l'arrachage de la plante (veiller à ce que les graines, très volatiles, ne se dispersent pas). Aucun produit phytosanitaire n'est homologué.

Pour des informations sur le chardon des champs, le séneçon jacobée et le souchet comestible voir Bulletin n°5 du 9 juin 2022.



*Figure 2: Vergerette annuelle
(Grangeneuve)*